



## Défense et promotion de la langue française

Délégation du Cher

Association loi de 1901

Assemblée générale du 27 janvier 2024

### RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2023

Chers amis,

Quel plaisir de se retrouver, dix-sept ans après la création de notre association et de constater que nous œuvrons toujours avec autant de vigueur pour préserver la qualité de notre belle langue française, la faire aimer et la faire rayonner.

Pour preuve, je vous présente le rapport moral et d'activités de l'année 2023.



#### Concernant le nombre d'adhérents :

Au 31 décembre 2022, le nombre total d'adhésions de notre délégation était de 47 dont 12 couples, ce qui donnait 59 membres dont 55 domiciliés dans le Cher, une en Charente-Maritime, un adhérent dans le département de l'Indre et deux dans celui de Loir-et-Cher (29 femmes, 29 hommes et 1 association).

En 2023, nous déplorons deux décès, madame Monique ROBLET de Menetou-Salon, mon épouse, et monsieur Jean-Pierre PINEAU de Mareuil-sur-Arnon, notre vérificateur aux comptes. Je demande donc à ceux qui le peuvent de bien vouloir se lever pour observer un moment de recueillement en leur mémoire. Compte tenu de quelques départs mais aussi de nouveaux venus, le nombre d'adhésions de notre délégation au 31 décembre 2023 était de 46 dont 9 couples, ce qui donne 55 membres parmi lesquels 48 sont domiciliés dans le Cher, une adhérente l'est dans le département de Charente-Maritime, un adhérent dans celui de l'Indre, trois adhérents dans le département de Loir-et-Cher, deux adhérents dans le département de la Moselle et une adhérente dans le département de la Nièvre (25 femmes, 29 hommes et 1 association).

Ainsi, nous avons eu le plaisir d'accueillir :

- En janvier, monsieur Bernard LINGLIN d'Herry ;
- Et en septembre, madame Marie BOUQUIN de Bourges.

Bienvenue à nos nouveaux adhérents et espérons qu'au cours de l'année 2024, de nouveaux amoureux de la langue française viendront nous rejoindre.

#### Concernant l'administration :

En 2023, il a été tenu une assemblée générale ordinaire et deux conseils d'administration, donc un de plus que notre obligation statutaire.

#### Concernant les actions conduites :

Quinze actions avaient été envisagées pour l'année 2023.

##### **1<sup>ère</sup> action : Organiser un concours de français dans les classes de 4<sup>e</sup> des collèges :**

Cette action a été conduite par mesdames BERGER, BLAYAC, ROBLET, ROUARD, SENNEDOT, ZEVACO-FROMAGEOT et messieurs BILLAULT, GROS, LANGLOIS, LEBLOND, PINAULT, ROUARD et moi-même.

Concours 2022/2023 : Fin 2022, sept collèges du Cher avaient inscrit 24 classes représentant un total de 553 élèves pour participer en janvier 2023 au « Plumier d'or », concours qui se déroule au plan international. Il s'agissait des établissements d'Avord, Châteaumeillant/Le Châtelet, Dun-sur-Auron, Henrichemont, Saint-Amand-Montrond (Jean-Moulin et Jean Valette) et Sancergues. À noter que huit élèves ont reçu un diplôme d'encouragements.

En mars, au cours de la Semaine de la langue française et de la francophonie, les 74 élèves du Cher ayant composé les meilleures copies du « Plumier d'or » ont participé au « Plumier d'argent » qu'organise notre

# Défense et promotion de la langue française

## Délégation du Cher

Association loi de 1901

délégation. L'épreuve a pu se dérouler normalement et la remise des récompenses a pu avoir lieu le 21 juin 2023 en présence des parents, professeurs et élus. Les livres offerts en récompense - dont notre ouvrage « En français correct » - ont été acquis grâce aux subventions obtenues en 2022 de la Ville de Bourges (250 €) et du Conseil départemental (500 €) mais aussi de nos fonds propres.

Concours 2023/2024 : De septembre à décembre 2023, sept collèges ont inscrit 22 classes, ce qui représente 488 élèves qui ont participé au « Plumier d'or ». Il s'agit des établissements de Châteaumeillant/Le Châtelet, Dun-sur-Auron, Henrichemont, Saint-Amand-Montrond (Jean-Moulin et Jean-Valette), Saint-Doulchard et Sancergues. Les subventions reçues en 2023 pour ce concours ont été de 250 euros de la Ville de Bourges et de 500 euros du Conseil départemental du Cher.

### **2<sup>e</sup> action : Organiser le concours de français « Les Nouvelles de DLF 18<sup>e</sup> » :**

Suite à l'absence de réception de nouvelles lors de l'édition 2020 du concours, une réflexion devait être conduite pour envisager une nouvelle édition. Elle n'a pas pu avoir lieu en 2023.

### **3<sup>e</sup> action : Poursuivre la vente de notre livre « En français correct » :**

Depuis fin 2013, nos chroniques sont regroupées dans notre livre « En français correct ». Cet ouvrage continue à connaître le succès puisque 38 exemplaires ont été vendus en 2023, en plus des 77 offerts aux lauréats de nos concours et aux nouveaux collèges participants. En juillet, 200 exemplaires supplémentaires ont été imprimés. Au 31 décembre 2023, nous comptons 1405 ouvrages écoulés et il en restait 195 en stock.

### **4<sup>e</sup> action : Proposer une chronique à des médias radiophoniques locaux et régionaux :**

Ce sont toujours six radios qui diffusent nos chroniques : RCF Nièvre et RCF en Berry sous l'appellation « Mot à mot ». De même, FDL (Fréquence des Loisirs), Radio-Morvan, Radio-Résonance et Radio-Avallon continuent la diffusion sur leurs ondes sous l'appellation « En français correct ». Toutes ces chroniques sont celles de notre livre après une légère adaptation pour l'expression orale. Ainsi, nous rayonnons sur les départements du Cher, de l'Indre, de la Nièvre, de la Saône-et-Loire et de l'Yonne.

### **5<sup>e</sup> action : Conduire une communication avec les médias :**

Un rendez-vous a été sollicité auprès de la rédaction du journal *Le Berry Républicain* lors de la Semaine de la langue française et de la francophonie ; nous n'avons pas obtenu de réponse. Un article a rendu compte de nos activités dans les colonnes de ce même journal lors de la remise de récompenses aux élèves ayant participé au Plumier d'argent.

### **6<sup>e</sup> action : Organiser une animation lors de la venue d'enseignants moldaves dans le Cher :**

Dix professeurs moldaves qui enseignent le français dans leur pays sont venus en France au mois de juin dont huit dans le département du Cher. Au cours d'une rencontre à Bourges, madame Josette ZEVACO-FROMAGEOT et monsieur LEBLOND ont présenté deux animations culturelles ludiques sous forme d'une dictée et de questionnaires à réponses multiples autour de la langue française. Ces questionnaires sont publiés sur le site de l'association *Solidarité laïque* qui organise la venue des enseignantes moldaves. Il est à noter que nous étions six membres de l'association présents à cette animation.

### **7<sup>e</sup> action : Organiser un pique-nique au cours de l'été :**

Le 27 août 2023, huit participants se sont retrouvés au hameau des Thébaults à Menetou-Salon, à l'ombre de grands résineux. Après circulation et dégustation des victuailles et des breuvages apportés par chacun, le point a été fait sur l'avancement de nos actions, puis madame ZEVACO-FROMAGEOT et monsieur LEBLOND ont proposé une animation sous forme d'une dictée. Tous les participants sont repartis en paraissant contents et satisfaits.

# Défense et promotion de la langue française

## Délégation du Cher

Association loi de 1901

### **8<sup>e</sup> action : Organiser une animation culturelle pour les festivités du 14 juillet à Menetou-Salon :**

Lors des festivités organisées par la municipalité de Menetou-Salon, nous avons présenté notre jeu habituel « Testez votre français » avec ses deux questionnaires à choix multiples, l'un pour les juniors, l'autre pour les adultes. Mesdames DESBARRES, GODRIE, monsieur LEBLOND et moi-même avons accueilli 53 participants ; les deux lauréats ont été récompensés, chacun par un lot offert par la municipalité.

### **9<sup>e</sup> action : Participer au Forum des associations à Saint-Martin-d'Auxigny :**

Le samedi 9 septembre après-midi, monsieur LEBLOND et moi-même avons accueilli le public qui s'intéressait aux activités culturelles. Outre la présentation de l'association faite aux visiteurs, nous avons vendu quatre exemplaires de notre livre « En français correct ».

### **10<sup>e</sup> action : Participer à la Fête des associations à Bourges :**

Le dimanche 10 septembre, aux Rives d'Auron, madame TISSERAND, messieurs FUSIER, LANGLOIS, LEBLOND et moi-même avons renseigné des visiteurs intéressés par nos activités ; neuf exemplaires de notre livre ont été achetés par des visiteurs et nous avons enregistré une adhésion.

### **11<sup>e</sup> action : Participer au Salon du livre à Avord :**

C'était la première fois qu'un salon du livre était organisé à Avord. Le dimanche 28 mai, dans la salle des fêtes, madame BLAYAC, monsieur LEBLOND et moi-même avons présenté notre livre « En français correct » ce qui a permis la vente de quatre exemplaires de notre ouvrage, bon résultat compte tenu du nombre restreint de visiteurs.

### **12<sup>e</sup> action : Participer au Salon du livre à Aubigny-sur-Nère :**

Ce salon était organisé pour la deuxième année à Aubigny-sur-Nère, dans la salle des fêtes. Madame BLAYAC et moi-même avons été très satisfaits de vendre cinq exemplaires de notre livre car le public était, là aussi, plutôt parsemé.

### **13<sup>e</sup> action : Participer au Salon du livre à Henrichemont :**

À Henrichemont, le salon du livre a eu lieu le dimanche 19 novembre dans la salle communale polyvalente. Mesdames BLAYAC, SENNEDOT, messieurs LANGLOIS, LEBLOND et moi-même avons vendu six exemplaires de notre livre et d'assez nombreux contacts ont été établis avec nos visiteurs.

### **14<sup>e</sup> action : Organiser une animation culturelle ludique au profit du Téléthon à Mareuil-sur-Arnon :**

La manifestation à Mareuil-sur-Arnon n'a pas pu être organisée.

### **15<sup>e</sup> action : Organiser une animation culturelle ludique au profit du Téléthon à Menetou-Salon :**

Une dictée ludique a été proposée le 16 décembre à Menetou-Salon en partenariat avec la municipalité. Les participants étaient au nombre de 26 dont quatre membres de l'association. Une somme de 150,10 euros a été collectée et reversée à l'AFM Téléthon.



L'assemblée générale de *Défense de la langue française* s'est tenue à Paris le 1er avril ; j'y représentais notre délégation. Le président Xavier DARCOS a renouvelé sa demande que la lutte contre l'écriture dite inclusive soit une priorité et que la lutte contre les anglicismes soit également en tête de nos actions.



# Défense et promotion de la langue française

## Délégation du Cher

Association loi de 1901

En conclusion, treize actions sur quinze envisagées pour 2023 ont été réalisées mais comme l'an passé il est hélas constaté que nos adhérents sont moins portés à participer qu'au cours des premières années. Une lassitude due à l'usure de l'âge s'est-elle installée ? Faut-il supprimer certaines actions et les remplacer par d'autres ? En proposons-nous trop ? En faisons-nous trop ? Il est vrai qu'au regard de l'ensemble des délégations de l'association nationale *Défense de la langue française*, celle du Cher est la plus active de toutes. J'adresse donc quand même mes plus vifs remerciements à toutes celles et à tous ceux qui n'ont pas ménagé leur temps, leur énergie, voire leurs moyens pour participer activement à la préparation, au lancement et au bon déroulement de nos actions en faveur de la langue française. Un très grand merci à vous tous, avec une mention particulière pour les membres du conseil d'administration qui sont sollicités périodiquement.

Compte tenu de nos résultats, j'ose espérer que, lorsque nous allons aborder le programme de l'année 2024, vous vous exprimerez clairement sur vos attentes concernant les actions à conduire. Je rappelle le principe appliqué depuis dix-sept ans : la personne qui propose une action en devient le pilote.

Je vous remercie de votre attention, et maintenant, je prie tous les membres qui sont à jour de leur cotisation de bien vouloir approuver le présent rapport moral, après réponse aux questions que vous voudrez bien poser.

Mesdames et messieurs, vous avez la parole.

Le président,

Alain ROBLET